Univers social · 6e année

Le droit de vote au Québec

Lis ou observe

En 1918, la plupart des femmes canadiennes obtiennent le droit de vote aux élections fédérales. En 1940, le Québec accorde le droit de vote aux femmes aux élections provinciales. Certaines personnes, dont des femmes des Premières Nations, font encore face à des exclusions à ces époques.

Réponses

1. Relis la phrase sur 1918. S'agit-il des élections fédérales ou provinciales?

Les élections fédérales.

2. Qu'est-ce qui change en 1940 au Québec?

Le Québec accorde le droit de vote aux femmes aux élections provinciales.

3. Combien d'années séparent les deux dates?

22 ans.

4. Pourquoi le mot « plupart » est-il important dans le texte?

Parce que certaines personnes restent exclues.